

ATTESTATION

Verres à structures profondes de Saint Gobain

Saint-Gobain Glass France atteste que, selon les conditions de mesure décrites ci-dessous, quel que soit l'angle d'incidence du soleil sur le module et quelle que soit la direction d'observation, la luminance émise par le verre "SGG Securit Albarino® P" n'a jamais dépassé la valeur de 8.000 cd/m².

La structure de surface de ce verre disperse la lumière réfléchi du soleil dans toutes les directions supprimant ainsi le reflet direct du soleil, également appelé "réflexion spéculaire". C'est la suppression de ce phénomène extrêmement lumineux qui garantit l'absence d'éblouissement.

Cette conclusion est le résultat de mesures effectuées par le groupe Produits et Mesures Optiques de Saint-Gobain Recherche, dont les principaux éléments sont les suivants:

- Mesures effectuées le 25 juin 2010, à 14:30, à Paris, par temps clair et une luminance moyenne du disque solaire de $0,8 \times 10^9$ cd/m².
- Mesures effectuées sur un module utilisant des composants standards et le verre Albarino® P.
- La surface structurée du verre doit faire face au soleil.
- Appareils de mesure utilisés: Minolta Luminance-mètre LS-110 et TechnoTeam LMK « mobile advanced »
- Le niveau de trempe du verre n'a pas d'incidence mesurable sur la luminance.

Les conclusions exposées expriment l'opinion de Saint-Gobain. Elles sont fondées sur des méthodes qui lui sont propres et jugées fiables et suffisantes. Toutefois, en aucun cas cette attestation ne pourra se substituer à une garantie de résultat opposable en cas de litige.



Thomas Rebiere
Sales Manager Europe - SG Solar Glass



Michele Schiavoni
Responsable groupe Produits
et Mesures optiques - SGR